

Cahier des charges de la mission nationale Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques en établissements de santé

La résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) dans les établissements de santé (ES) évolue rapidement, alors que la consommation des antibiotiques y reste stable mais élevée.

Plusieurs réseaux nationaux assurent la surveillance hospitalière de la résistance et des consommations d'antibiotiques en France, avec une déclinaison territoriale encore hétérogène.

Il est nécessaire d'homogénéiser le recueil et de mieux intégrer les données de surveillance de la résistance et des consommations antibiotiques aux échelons locaux, régionaux et nationaux.

Le volet de l'évaluation et de la prévention doit continuer son développement : notamment pour la prévention de la transmission croisée.

Les actions visant au bon usage des antibiotiques n'entrent pas directement dans le champ de cette mission. Il est cependant attendu que la mission vienne en appui de ces actions, notamment par la restitution des données recueillies.

La résistance bactérienne n'est pas limitée aux ES. Il est nécessaire de documenter et de prévenir la résistance tout au long du parcours de santé du patient, en articulation avec la mission nationale « Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques et des infections associées aux soins en soins de ville et en secteur médico-social ».

Missions

Mission prioritaire

Sur la thématique « antibiotiques et résistances bactériennes » :

- Mettre en œuvre et coordonner la surveillance épidémiologique de la RATB et de la consommation des antibiotiques en France, en ES ;
- Prévention :
 - Assurer l'évaluation des pratiques de maîtrise de la RATB pour son volet « prévention de la transmission croisée » ;
 - Expertise et conseil en prévention ;
 - Identifier les besoins en formations, en communication et en nouvelles recommandations.

Autres missions

Venir en appui des centres régionaux de conseil/équipes multidisciplinaires/référents en antibiothérapie concernant l'évaluation des pratiques de maîtrise de la RATB pour son volet « bon usage des antibiotiques ».

Objectifs

Surveillance épidémiologique

1. A l'échelon national :

- Permettre de comparer résistance et consommation d'antibiotiques au niveau régional et national ;
- Coordonner la production de données pour la surveillance de la RATB et de la consommation d'antibiotiques au niveau européen ;
- Initier et développer des méthodes de surveillance de résistances émergentes ou nouvelles ;
- Mise à disposition réactive des données, avec un accès facile, associant données de consommation et de résistance.

2. A l'échelon des ES, en lien avec leurs Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) :
 - Etendre le champ de la surveillance de la résistance, conformément au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS), à la feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance et aux objectifs européens ;
 - Assurer la surveillance des consommations d'antibiotiques dans les ES :
 - En dose définie journalière (DDJ) ; considérer l'intérêt d'exprimer les données en journées de traitement ;
 - Venir en appui des acteurs concernés pour l'élaboration d'indicateurs de bonnes pratiques, notamment les professionnels impliqués dans le bon usage des antibiotiques et la Haute Autorité de Santé.

Prévention : animation et évaluation

Animer au niveau national, en lien avec les interfaces :

- la réflexion et l'évaluation d'actions de prévention de la transmission croisée (création d'outils ...) ;
- la génération d'indicateurs de bonnes pratiques, par exemple systèmes d'alertes Bactéries multirésistantes (BMR)- Bactéries hautement résistantes émergentes (BHRé), précautions spécifiques... ;
- la réflexion sur les cibles de la surveillance en lien avec l'évolution des connaissances.

Favoriser les échanges entre CPIAS/équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) et centres régionaux de conseil/équipes multidisciplinaires/référents en antibiothérapie au niveau des ES et des Agences régionales de santé (ARS).

Périmètre

- concerne tous les ES en France.
- les EMS et la ville relèvent d'une autre mission.

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, elles concernent :

- la complémentarité avec les surveillances en secteur médico-social et en ville ;
- les collaborations avec les acteurs produisant des données sur la résistance ;
- les collaborations avec le Centre National de Référence (CNR) de la résistance aux antibiotiques et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Indicateurs de suivi

- Ils seront conformes aux indicateurs des programmes nationaux de prévention des infections associées aux soins (IAS) (PROPIAS, feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance) et européens ;
- Indicateurs de bonnes pratiques de prévention de la transmission croisée des BMR et BHRé.

Production de données

Fournir des données annuelles de tendances de résistance et de consommation d'antibiotiques au niveau national et régional (répondre aux objectifs du PROPIAS et de la feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance) et les présenter de manière interactive et comparative, avec un accès facile et modulable.

Calendrier

Mise en place progressive des missions, en partant des réseaux existants, avec un programme pluriannuel.

Les surveillances nationales actuelles devront être poursuivies jusqu'à leur remplacement progressif par les outils de la nouvelle mission.